

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENT NUMÉRO 748

Le soussigné donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **18 novembre 2024**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 748** modifiant le *Règlement numéro 13 relatif à l'entretien des voies publiques et trottoirs durant la saison hivernale*.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 26 novembre 2024.



Me André Cordeau
Greffier par intérim